

Chers membres du CA,

Le bureau s'est réuni mercredi 13 mai, au club.

Etaient présents : Philippe B, Jean-François O, Jean-Yves D, Alain G et Patricia L.

Comme il n'est pas possible de réunir un CA dans les conditions sanitaires actuelles (plus de 10 personnes), nous vous soumettons les points que nous avons abordés et vous demandons de les valider ou pas et d'y apporter vos remarques. Cela sera consigné dans un CR de CA tenu par mail.

Les points abordés ont été les suivants :

1) Réouverture du club :

Il nous a semblé raisonnable de ne pas envisager une réouverture du club avant la fin de l'été. (impossibilité de faire respecter les distances sanitaires entre les personnes à l'intérieur du club en cas d'affluence comme l'ouverture du bar)

Par contre afin de marquer le redémarrage des activités (dans le cas le plus favorable et selon les possibilités sanitaires) une « Auberge Espagnole » serait programmée le samedi 29 août.

Auparavant, un grand nettoyage du club serait demandé à Netvim.

2) Reprise des activités

Le point fort sera bien sûr la Locabelle : le port et la salle sont théoriquement réservés. Nous attendons toujours la confirmation écrite de la capitainerie de Palais ! sera-t-il possible d'aller à Belle Île ? Sera-t-il possible d'organiser le repas ?

Les associations qui avaient prévu un rassemblement au printemps ont presque toutes reporté leur activité pour la rentrée, à savoir :

- 22-23 août : rassemblement des RUSH
- 27-28-29-30 août : rassemblement des Dragonflys
- 5-6 septembre : les POGO
- 5-6 septembre : la TAN CUP
- 10-11-12-13 septembre : Morbihan challenge
- 27 septembre : Régate de la Rentrée

Le bar pourrait rouvrir en septembre.

3) Les croisières d'été

Pour l'instant en stand-by. On attend le mois de juin pour connaître les nouvelles directives sanitaires et gouvernementales en matière de déplacement (levée des 100km)

4) Remise des prix en fin d'année

La remise des prix n'ayant pas eu lieu en avril, il est proposé d'organiser une remise des prix au mois de décembre ; On ne solliciterait pas nos partenaires, éprouvés économiquement, mais le club achèterait des lots pour récompenser les équipages.

## 5) Nombre d'adhérents

Nous comptons au 13 mai 323 adhérents et nous avons délivré 208 licences.

## 6) Nouveau logiciel comptable

Afin d'anticiper l'abandon de SAGE pour 2021, un nouveau logiciel comptable est testé par Jean-François. Ce nouveau logiciel s'inscrit dans une plateforme qui permet de gérer tous les aspects d'une association-la comptabilité-les adhérents y compris la possibilité de remplir sa fiche d'adhésion en ligne-les différents types de paiement dont le paiement en ligne-tout en gardant les paiement par chèque ou espèces) par ailleurs Patricia rédige les fiches d'adhésions en ligne et a sollicité certains d'entre vous pour les tester. Aussitôt qu'une fiche est enregistrée, ses paramètres comptables s'inscrivent dans le logiciel.

Jean-François et Patricia ont mis à profit le confinement pour suivre des démonstrations et des formations en ligne et visioconférence avec Assoconnect.

Le coût de l'abonnement serait de 29 euros par mois pour 250 adhérents +0.10€ par adhérents supplémentaire jusqu'à 499 adhérents (pour 350 adhérents cela représenterait une dépense de 39€soit 348 euros pour le logiciel de gestion de l'association : comptabilité + gestion des adhérents))

Le coût du paiement en ligne est de 1.9%+0.20% ce qui représente 0.90€ sur une cotisation de 45 euros.

Le coût annuel total serait de 600 euros maximum avec le paiement en ligne (Sage nous avait coûté pour 2020, un peu plus de 780 euros)

Naturellement, rien n'est décidé ! Avant de prendre une décision il faut avoir fait le tour de la question et, pour cela nous disposons d'une plate-forme d'essai jusque fin mai pour tester les fonctionnalités qui nous seront utiles.

L'avantage de ce logiciel-qui est un donc un logiciel intégré - est que n'importe qui peut prendre le relais au pied levé en sachant se servir d'un ordinateur de manière basique !

Si vous voulez aller voir : [www.assoconnect.com](http://www.assoconnect.com)

7) Un mail « infos de mai » sera envoyé aux adhérents après que vous ayez validé ce « CA » Il reprendra plusieurs des infos contenus dans ce compte-rendu.

8) Il y a trois adresses mails pour le club :

Pour tout ce qui concerne :

Les croisières :

- [cnml.croisières@gmail.com](mailto:cnml.croisières@gmail.com)

Les régates :

- [cnml.regates@gmail.com](mailto:cnml.regates@gmail.com)

Le secrétariat général :

- [Cnml.secretariat@gmail.com](mailto:Cnml.secretariat@gmail.com)

9) Par ailleurs Philippe rappelle que les adresses mails du club ne doivent servir qu'aux courriers ne concernant que le club.

Nous espérons que nous pourrons réunir un prochain CA en juin.

Ces propositions ont été validées par les membres du CA selon les réponses consignées dans le tableau ci-joint

Résultats de la validation des points proposés pour le CA du 18 mai

	pour	contre	abstention	N'ont pas communiqué de réponse
Réouverture du club	Ph. Brivoal-A Gicquel-JF Oppé-P Lambla-JY Desetres-B Chevalier-D Colas- C Levitre-Jo Rouxel-	J. Meignen		Pascal Le Livec-Pierre Lardon- Ph Lefroid- Stéphane Gâteau
Reprise des activités	Ph. Brivoal-A Gicquel-JF Oppé-P Lambla-JY Desetres-B Chevalier-D Colas- C Levitre-Jo Rouxel-	J. Meignen		Pascal Le Livec-Pierre Lardon- Ph Lefroid- Stéphane Gâteau
Croisières d'été	Ph. Brivoal-A Gicquel-JF Oppé-P Lambla-JY Desetres-B Chevalier-D Colas- C Levitre-Jo Rouxel-	J. Meignen		Pascal Le Livec-Pierre Lardon- Ph Lefroid- Stéphane Gâteau
Remise des prix	Ph. Brivoal-A Gicquel-JF Oppé-P Lambla-JY Desetres-B Chevalier-D Colas- C Levitre-Jo Rouxel-	J. Meignen		Pascal Le Livec-Pierre Lardon- Ph Lefroid- Stéphane Gâteau
Nouveau logiciel comptable (test)	Ph. Brivoal-A Gicquel-JF Oppé-P Lambla- D Colas - B Chevalier- C Levitre-Jo Rouxel- J. Meignen		JY Desetres	Pascal Le Livec-Pierre Lardon- Ph Lefroid- Stéphane Gâteau
Mail infos	Ph. Brivoal-A Gicquel-JF Oppé-P Lambla-JY Desetres-B Chevalier-D Colas- C Levitre-Jo Rouxel- J. Meignen			Pascal Le Livec-Pierre Lardon- Ph Lefroid- Stéphane Gâteau

Résultats de la validation des points proposés pour le CA du 18 mai